

## **Sciences sociales du Japon contemporain I : Politiques dans le Japon contemporain (JAP4A02F)**

Ce compte-rendu a été rédigé par un-e étudiant-e de master en études japonaises (Inalco/Paris Diderot) inscrit-e au séminaire.

**Ian Neary, 05 octobre 2017:**

### **Globalisation, Institutional Change and Anti-discrimination Legislation in Japan**

Ian Neary, professeur au département des études asiatiques de l'Institut à l'Université d'Oxford, est spécialisé en politique japonaise contemporaine et travaille notamment sur l'histoire moderne et contemporaine des *burakumin*.

La conférence se divisait en deux parties : la première partie exposant l'origine du problème et son évolution, la seconde traitant de la politique du gouvernement pour mettre en place des lois pour les Droits de l'Homme en 2016.

#### **Première partie : historique et chronologie des buraku**

Les *burakumin* font partie d'une communauté au Japon qui a été considérée comme « souillée » car ces personnes occupaient des postes qui les amenaient à travailler avec du sang d'animaux morts ou des corps humains. Ces métiers comprenaient les bouchers, les métiers du cuir, etc. Ils n'avaient pas le droit de se marier avec les autres, de participer aux festivals religieux et certains endroits leur étaient même interdits la nuit. Les *burakumin* étaient scindés en deux groupes, les *hinin* et les *eta*, ces derniers étant ceux qui travaillent dans les métiers du sang.

A partir de 1871, le gouvernement annule les lois contre les *eta* et les *hinin*. Ils ont commencé à pouvoir se diversifier, notamment en travaillant dans l'agriculture ou en faisant des petits jobs (dans les forêts de bambous), mais les discriminations persistent.

D'après une étude de 1935, on dénombrait 999 687 *burakumin*, soit 1,5% de la population japonaise. Les *burakumin* comptaient 5360 communautés à travers le Japon. Ils se trouvaient principalement dans la région d'Osaka et Kyôto et dans le nord de l'île de Kyûshû. Il n'y en avait pas beaucoup dans le nord du Japon (seulement une communauté dans le département d'Akita) et aucun ne vivait à Hokkaidô ou Okinawa.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la Buraku Liberation League fut fondée (1955). Cette ligue se définit comme un mouvement national contre les discriminations et pour le changement des lois sur les *burakumin* en vue de l'amélioration de leurs conditions de vies. A la fin des années 50, des partis politiques libéraux conservateurs et le Parti Libéral Démocrate demandèrent d'ouvrir un conseil pour connaître quels types de discriminations et préjugés subissaient cette communauté afin de résoudre leurs problèmes. Un rapport rendu en 1965 expliquait, entre autres, que c'était du devoir de l'État et de la Nation de faire quelque chose et

que ces discriminations n'étaient pas dignes des Droits de l'Homme. Cette communauté restait très pauvre alors que le Japon était en forte croissance économique.

Les *burakumin* avaient besoin de meilleurs accès à l'école, aux études supérieures, mais aussi des emplois et des logements plus adéquates puisqu'ils vivaient généralement dans les quartiers pauvres des villes. Pour cela, le gouvernement, les collectivités locales et les chefs de communautés des *burakumin* devaient coopérer. Le rapport mettait en lien plusieurs articles de la Constitution pour demander plus d'égalités et informait qu'il faudrait un budget conséquent pour la mise en place de mesures. La Buraku Liberation League était satisfaite de ce rapport car c'était ce qu'elle attendait, mais s'assurera que la politique soit bien appliquée.

En 1969, la loi Dowa Special Measures Law est promulguée. Cette loi permet la création de nouvelles écoles, cliniques et appartements, mais aussi de nouvelles infrastructures telles que des routes. Un fond a aussi été débloqué pour financer l'éducation, mais ça n'a pas couvert toute la population de *burakumin* du Japon. Cette politique devait durer 10 ans, mais elle a duré 33 ans, c'est-à-dire jusqu'en 2002, date à laquelle le gouvernement considérait le problème résolu.

Au milieu des années 90, un consensus s'est formé pour dire qu'après avoir construit ces routes, etc., il fallait plutôt se concentrer sur les aspects comme l'éducation. Une enquête fut effectuée et le rapport préconisait de continuer à promouvoir les Droits de l'Homme et protéger les *burakumin*. A cet époque, le gouvernement a renforcé l'éducation comme l'ONU lui avait demandé. Il pensait aussi créer un comité des Droits de l'Homme.

Fin 2012, avec l'élection de Shinzô Abe au poste de Premier Ministre, aucune commission pour les Droits de l'Homme n'est ouverte. Les gouvernements locaux ont diminué les aides pour les *burakumin* et le problème est devenu un sujet moins important pour les gouvernements en général (c'était déjà le cas à partir du mandat de Jun'ichirô Koizumi en 2001, mais aussi sous Abe). Cela nous montre que les Droits de l'Homme ne sont pas forcément considérés comme un sujet prioritaire au début du XXI<sup>e</sup> siècle.

## **Deuxième partie : les lois anti-discriminations de 2016**

Dans cette deuxième partie de la conférence, le Professeur Ian Neary expose plus en détails les lois passées en 2016.

### Chronologie des événements marquants de 2016 :

- Avril : exécution de l'« article sur la prévention de la discrimination envers les personnes handicapées »
- Mai : Loi contre les propos de haine (envers les discriminations « raciales »)
- Juin : Tomomi Inada commente les problèmes des LGBT : essentiellement en rapport avec les Droits de l'Homme
- Octobre : le Ministère de la Justice révisé les droits des étrangers (reporté à Mars 2017)

- Novembre : Révision sur les réglementations et les stages sous le TITP visa
- Décembre : Loi pour promouvoir l'élimination des discriminations envers les Burakumin

Derrière ces lois se cache un désir de globalisation. A la fin des années 90, les politiques pour les Droits de l'Homme sont mises en place notamment avec l'appui de l'ONU. Cependant, le Japon n'était pas vraiment un acteur actif en ce qui concerne les Droits de l'Homme depuis son entrée dans l'ONU. Par exemple, le gouvernement a pris du temps à ratifier les traités pour les Droits de l'Homme comparé à certains pays notamment en ce qui concerne la torture (conditions de détention) et les étrangers. Au milieu des années 90, il signe enfin ces traités.

Malgré ces ratifications, l'ONU émet des doutes sur la volonté du Japon au début des années 2000 et parle même d'un « dialogue de sourds ». Mais l'ONU n'est pas la seule à se plaindre du manque d'efforts du gouvernement, l'Iken Gushin rapporta que le Japon devrait mettre en priorité les Droits de l'Homme pour préparer son entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Par exemple, Abe a promis lors du World Assembly for Women que le « Japon se destine à faire du 21<sup>e</sup> siècle un siècle avec aucune violation des Droits de l'Homme envers les femmes ». Mais aussi fait un discours lors du Symposium des Valeurs Partagées et de la Démocratie en Asie (début 2016) et appelle à plus de liberté, de démocratie et de respect des Droits de l'Homme.

La loi de Décembre 2016 : Loi pour promouvoir l'élimination des discriminations envers les Burakumin :

- Le gouvernement central et les gouvernements locaux prennent leur responsabilité collectivement
- La clause 5 met l'accent sur le rôle de l'éducation à propos des Droits de l'Homme (mais les contrevenants ne sont pas punis)
- Une enquête doit être menée pour connaître les discriminations subies par les Burakumin aujourd'hui

Ian Neary estime que le Japon promulgue toutes ces lois plus pour son image que pour un réel engagement et souligne que le gouvernement vise aussi un siège dans le Conseil de Sécurité de l'ONU. Cependant, il reste encore au Japon à définir clairement ce qui est considéré comme discriminant. Avoir adopté des mesures pour reconnaître et combattre les discriminations envers les *burakumin* est une étape importante mais il reste encore beaucoup à faire pour le Japon. Ainsi, la conférence nous permet de mieux comprendre l'actualité des changements engagés pour les *burakumin*.

## **Bibliographie :**

« *The Buraku Issue in Modern Japan: the career of Matsumoto Jiichiro* », Ian Neary, Routledge, 2010 (Livre)

« *State and Politics in Japan* », Ian Neary, Polity, 2002 (Livre)

« Burakumin at the end of history », Ian Neary, *Social Research* 70, No 1 (Spring 2003): 269-294